

CISM®

Certified Information Security Manager



1. Présentation

Parrainée par l'**ISACA®** -Information Systems Audit Control Association-, la certification **CISM®** -Certified Information Security Manager- est l'une des certifications les plus importantes au monde pour assurer la sécurité de l'information.

La certification CISM® permet à ses détenteurs, de justifier auprès des plus hautes instances organisationnelles, de solides connaissances pour gérer et conseiller efficacement une organisation en matière de sécurité de l'information.

A travers une session de quatre (4) jours, les candidat(e)s se prépareront à la certification CISM® en couvrant les quatre domaines du corpus de connaissance. Cette session mettra également l'accent sur les points clés abordés dans la 1^{ère} édition du manuel d'examen CISM®.

2. Objectifs

- Appréhender les exigences liées à la réussite de l'examen ;
- Comprendre les concepts clés, les tâches et la connaissance relatives aux responsabilités d'un manager de la sécurité de l'information ;
- Maîtriser les méthodes efficaces pour évaluer les questions de l'examen et les réponses, y compris l'analyse et les explications ;
- Comprendre les informations utiles sur la préparation et la gestion du temps à l'examen.

3. Public cible

Cette formation s'adresse aux professionnels ayant une expérience avancée en sécurité de l'information, d'au moins 3 à 5 ans.

4. Durée

| 04 jours

5. Prérequis

Pour suivre cette formation, il est recommandé que les candidat(e)s disposent d'une expérience d'au moins 3 à 5 ans en management ou en sécurité de l'information. Les candidat(e)s devront fournir la preuve de leur expérience telle que définie par la pratique professionnelle du CISM®.

Il est à noter que l'ensemble de la documentation ainsi que l'examen ne sont proposés qu'en anglais par l'ISACA®. Pour un public francophone, la session est animée en français.

6. Certification

L'examen CISM® est inclus dans le coût de la formation et n'est disponible qu'en langue anglaise. Un voucher électronique sera remis aux candidat(e)s afin de s'enregistrer en ligne sur le portail de l'ISACA®.

L'examen a une durée de quatre (4) heures et se décline en un QCM de 150 questions couvrant les cinq domaines suivants :

Domaine 1 : Gouvernance de la sécurité de l'information pour 17%

Domaine 2 : Gestion du risque opérationnel pour 20%

Domaine 3 : Programme de sécurité de l'information pour 33%

Domaine 4 : Gestion des incidents pour 30%

Il est à noter que l'examen CISM® n'est que la première étape vers la certification CISM®. En effet, après avoir réussi l'examen, les candidat(e)s devront soumettre un dossier de candidature auprès de l'ISACA® en s'engageant à respecter le code d'éthique de l'ISACA®, à respecter l'obligation de développement professionnel continu, à justifier chaque année en communiquant le nombre de **CPE** -Continuing Professional Education- acquis durant l'année civile et bien entendu, fournir la preuve de votre expérience telle qu'exigée dans les domaines de connaissance du CISM®.

La certification CISM® est alors attribuée pour une durée de trois (3) ans. Pour la maintenir, il sera nécessaire de payer les frais annuels de maintien et en ayant acquis le nombre de CPE requis.

7 Programme

Domaine 1	Gouvernance de la sécurité de l'information -17%-
Domaine 2	Gestion du risque informationnel -20%-
Domaine 3	Programme de sécurité de l'information -33%-

Domaine 4	Gestion des incidents -30%-
Examen blanc	
Conclusion	